



BERLATS ACCUEIL DECOUVERTE

84 chemin de La Vitarelle - 81260 BERLATS Tél : 05 63 74 02 90

Courriel : contact@berlats.com Site web : www.berlats.com

SIRET 777 251 224 00021 APE 552

Agrément S.D.J.E.S. : N° 081 028/027

Agrément Education Nationale : N° 081.9916

Agrément Ass. Jeunesse et d'Education Populaire : 81.JEP.10.N.002

Agrément entreprise solidaire du 18 décembre 2019

PROJET EDUCATIF

L'association **BERLATS ACCUEIL DECOUVERTE** organise depuis 1959 des séjours pour les enfants et les adolescents au centre de vacances de Berlats - La Vitarelle (81260). Dans ce même centre, elle accueille depuis 1999, tous groupes constitués (associations, stages, classes, familles...), souhaitant vivre un séjour en gestion libre, pension complète ou souhaitant un séjour organisé.

Agréée association d'éducation populaire et entreprise solidaire, elle souhaite également promouvoir une démarche de développement durable, dans ses trois axes (environnemental, économique et social)

Nous respectons les choix et les engagements individuels, promouvant le désintéressement (anciennement appelé « bénévolat »), la gratuité, la recherche de qualité et l'épanouissement de la personne.

Cet épanouissement se développe en vivant, en échangeant, en se confrontant avec autrui, afin que chacun puisse se construire, se dépasser.

La laïcité que nous prônons ne peut donc être individualiste et uniformisante, mais personnaliste, c'est-à-dire ouverte et positive.

La mise en œuvre d'actions et d'activités ne sont que des moyens au service du sens. Entreprendre, c'est permettre à l'initiative individuelle, à l'initiative d'équipe, de se réaliser et de se développer ; c'est organiser la volonté de solidarité et la réponse aux besoins de chacun, afin de prendre en compte l'individu dans sa globalité.

Nous avons donc l'ambition de participer à l'éducation des jeunes que nous recevons, sur le principe de la co-éducation : nous nous situons dans la chaîne éducative constituée par la famille, l'école, les activités sportives et socio-éducatives de proximité.

1. Les enfants :

Nous souhaitons favoriser l'épanouissement, la sociabilisation et la responsabilisation de chaque enfant accueilli dans nos séjours de vacances.

+ **Pour que l'enfant s'épanouisse**, nous mettrons tout en oeuvre pour :

- qu'il soit assuré à tout instant d'une sécurité physique, affective et morale, demandant compétences, bienveillance, disponibilité et responsabilité de l'équipe d'encadrement.
- que la vie quotidienne soit adaptée à ses rythmes et besoins, en mettant l'accent sur la notion de plaisir et de bien-être (vacances, enrichissement personnel, ...)
- qu'il puisse développer son autonomie grâce à un déroulement personnalisé de son séjour :
 - pouvoir choisir des activités variées
 - être un des acteurs d'une aventure imaginaire
 - être associé aux décisions
 - pouvoir agir en fonction de son intérêt.
- que les relations des équipes avec sa famille soient les plus riches possible et dépassent le seul temps du séjour.

+ **Pour que l'enfant ait une expérience enrichissante de la vie de groupe**, nous mettrons tout en oeuvre pour :

- qu'il découvre un nouvel espace naturel et social et qu'il apprenne à le respecter
 - exploitation du potentiel que nous offre la nature
 - respect des identités culturelles et environnementales (prise en compte des « codes » de la vie locale)
- qu'il évolue dans un groupe hétérogène, sans exclusion aucune, dans le respect des différences
- favoriser la socialisation et le « vivre ensemble »

+ **Pour que l'enfant puisse prendre ses responsabilités**, nous mettrons tout en oeuvre pour :

- qu'il soit conscient de ses potentialités et de ses capacités,
- qu'il apprenne la solidarité (respect de l'autre et de ses différences) :
 - mettre en place des temps de loisirs au cours desquels la vie collective a une place privilégiée

- Promouvoir le respect mutuel, la reconnaissance de tous par tous
- Introduire dans nos projets le principe de citoyenneté.
- accueillir des enfants porteurs de handicaps
- qu'il apprenne le respect du cadre qui l'accueille (matériel, locaux, espaces...)
- qu'il soit sensibilisé à la notion de surconsommation, pour qu'il apprenne à s'en détacher, notamment l'usage excessif des écrans.

2. L'équipe d'encadrement :

L'association aura le souci d'accompagner les équipes d'encadrement dans le développement de leurs capacités et de leurs compétences.

- Le personnel d'animation et technique doit être au service du projet éducatif, en observant les mêmes règles que les enfants et adolescents qui sont accueillis.
- Nous veillerons à être disponibles, à l'écoute, à favoriser le dialogue, à laisser s'exprimer les membres des équipes d'encadrement.
- Nous mettrons en place un règlement intérieur pour cadrer le fonctionnement quotidien des équipes.
- Nous nous efforcerons d'être solidaires et cohérents par rapport au projet pédagogique, en ayant comme objectif la réussite du séjour pour les enfants
- Chaque catégorie de personnel (directeur, adjoints, animateurs, personnel technique) a sa fonction propre et participe à une responsabilité commune.

3. Les parents :

Les parents ne seront pas présents pendant le séjour de vacances, cependant, ils doivent être régulièrement informés avant, pendant et après par les moyens les plus judicieux.

- Avant le séjour, ils recevront tous les documents permettant de préparer le séjour de leur enfant. Ils pourront obtenir tout renseignement complémentaire par téléphone, courrier ou messagerie électronique et faire état de particularité(s) concernant leur enfant.
- Pendant le séjour, ils pourront consulter la messagerie vocale ou les pages internet du site de l'association pour suivre le déroulement du

séjour. Ils pourront aussi entrer en contact avec un membre de la direction par téléphone et auront, en fin de séjour, un compte-rendu détaillé, préparé par l'animateur(trice) référent(e) de leur enfant.

- Les enfants pourront leur téléphoner régulièrement à certains moments de la journée.
- Si la santé physique ou affective de l'enfant le nécessite, les parents seront informés immédiatement.
- Après le séjour, ils pourront entrer en relation avec le responsable des inscriptions, l'équipe de direction et/ou le permanent du centre pour un éventuel suivi et afin de donner tous avis ou remarques sur le séjour de leur enfant.

4. La démarche mise en œuvre :

Nous porterons une attention particulière à la qualité de l'accueil et au confort des personnes accueillies (locaux, matériel, alimentation, espaces verts et de loisirs...).

- Les enfants et adultes participant aux séjours doivent pouvoir évoluer en toute sécurité : les locaux et espaces mis à disposition seront donc aux normes de sécurité et d'hygiène, régulièrement contrôlés par les services de l'Etat ou de la Protection Maternelle et Infantile.
- Nous nous engagerons dans une démarche éco-responsable de développement durable :
Sensibiliser et mobiliser les équipes techniques et d'animation à ces enjeux, aux applications concrètes possibles en faveur du développement durable
- Avoir une démarche globale dans le fonctionnement du centre pour développer cette pratique et permettre aux enfants d'agir en citoyens avec un projet adapté à leur âge.
- Trouver un équilibre entre les impératifs économiques et ceux liés aux enjeux du développement durable.

Nous souhaitons poursuivre, amplifier et diversifier les partenariats afin de proposer des tarifs accessibles à tous et d'accéder à une reconnaissance de notre action en direction des familles (C.A.F, U.N.A.T, U.F.C.V, Conseils Départementaux, Conseil Régional Occitanie, SDJES, PNR du Haut-Languedoc, Ecostructures du Tarn, gîtes de France, CPIE des Pays Tarnais, Office de Tourisme Monts et lacs en Haut Languedoc.....).